



Voiture sous scellé suite à un vol puis interpellation

Par **Thomas95**, le **06/09/2010** à **10:35**

Bonjour, suite au vol de ma voiture, une personne a été interpellée un mois plus tard au volant de celle-ci. Je n'ai pas été indemnisé par l'assurance car la voiture a été retrouvée juste avant l'indemnisation. La voiture est sous scellé judiciaire depuis ce temps (cela fait déjà 3 mois) en attendant une audience... Je n'ai pas d'information, je ne suis pas indemnisé. Je subis deux préjudices :
1) Je n'ai plus de voitures et ne peux pas en acheter une nouvelle car je n'ai pas été indemnisé et je serai obligé de récupérer celle-ci.
2) Cette voiture, de 20 mois, se dévalue de jour en jour.... sans que cela me soit compensé.
N'ayant aucune information de la part de l'assurance, je ne sais pas du tout comment cela se passe, ni combien de temps cela peut prendre...
Quels sont mes recours ?
Merci beaucoup,
Thomas D.